

AUZOUVILLE sur RY

1999

Bulletin communal n°30



LE MOT DU MAIRE

Voici le 30^{ème} numéro de notre "BULLETIN COMMUNAL " qui naît avec l'an deux mille. Vous y trouverez des informations sur les actions et la gestion municipale ainsi que les échos de la vie associative. Cette brochure ouvre également ses pages à l'action Inter-communale à laquelle le conseil municipal et moi-même sommes très attachés.

Au dernier recensement notre commune comptait 584 habitants (20 de moins qu'en 1990). Il convient d'analyser cette baisse et d'éviter qu'elle ne s'accroisse, l'avenir de nos commerces et de notre école en dépend peut-être.

La révision du plan d'occupation des sols est entamée, elle durera 2 ans. Elle sera nécessairement compatible avec le schéma d'assainissement et devrait permettre de concilier le développement de notre village et la préservation de la qualité de vie en milieu rural.

L'écart grandit entre les besoins exprimés et les moyens dont dispose la municipalité, toutefois pour ce qui est de sa compétence, elle n'a pas augmenté le taux des impôts locaux pour l'année 2000, estimant la pression fiscale suffisamment forte.

Dans ces pages Monsieur Paul COUSIN, Maire de la commune pendant 18 ans, nous relate ses souvenirs à propos de la libération d'AUZOUVILLE sur RY, il y aura bientôt 55 ans.

Cet anniversaire sera commémoré et l'association " Animation Village " réfléchit afin de mettre au point des animations dans la mesure de ses possibilités financières et devant répondre à toutes les règles de sécurité indispensables.

Bienvenue aux nouveaux habitants, l'équipe municipale est à votre écoute et je souhaite que vous trouviez parmi nous le cadre de vie qui vous convient. Vous y rencontrerez ceux qui dans un total désintéressement exercent le bénévolat, véritable richesse pour le village.

William Pillon

INFORMATIONS COMMUNALES

RESERVE A INCENDIE

Nous l'avons prévue depuis longtemps, le projet n'est pas tombé à l'eau... Des tracasseries administratives ne nous ont pas encore permis d'acquérir le terrain nécessaire. La subvention est accordée, le dossier technique est prêt, nous souhaitons aboutir rapidement.



LE PAYS "ENTRE SEINE ET BRAY"

Le conseil municipal en date du 2 avril 1999 a apporté son soutien pour qu'une étude soit menée au sein du SIADE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement Economique) auquel nous appartenons, afin de monter un dossier de candidature pour la constitution d'un **Pays** dénommé "**Entre Seine et Bray**", territoire de transition, jusqu'alors trop méconnu de l'administration, bordé par le Pays de Caux, les plaines du Vexin, le Val de Seine et le Pays de Bray. Vingt pour cent des crédits du prochain contrat de plan Etat-Région seront consacrés au développement de ces territoires dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire.



Ils permettront de financer dans des espaces pertinents des projets communs solidaires. Ce **Pays** n'aura pas vocation à être un nouvel échelon administratif et n'aura pas de fiscalité propre, il s'agira probablement d'un syndicat mixte dont les compétences nouvelles restent à définir (aménagement et développement économique, tourisme, environnement, etc.). Dans ce cadre des réflexions et des actions pourraient être menées concernant les bassins versants et la gestion de l'eau, l'érosion des sols, etc...

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT



Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et au décret du 3 juin 1994 et après avoir consulté la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Général de la Seine Maritime, la Municipalité a décidé d'engager une étude du schéma d'assainissement.

Le bureau d'étude INFRATEC INGENIERIE qui avait été retenu a effectué un diagnostic et une analyse des caractéristiques locales ainsi qu'une analyse financière sur six schémas différents

L'objectif de cette première étape était de définir une stratégie globale et de choisir une option.

Le 25 juin 1999 le Conseil municipal a opté pour le schéma qui proposait une seule station d'épuration et le tracé d'un réseau collectif reliant un maximum d'habitations.

L'étape qui va commencer consistera à élaborer le zonage de la commune et permettra de définir de façon précise les secteurs desservis par le réseau collectif et ceux maintenus en système autonome conforme.

A l'issue de ce travail, la proposition sera soumise à une enquête publique et ensuite à l'approbation de monsieur le Préfet.

Dans le meilleur des cas, les premiers travaux dans ce domaine ne sont pas envisageables avant au moins six ans et ils se dérouleront par tranches.

Dans le cadre de ce projet, nous entamons parallèlement des négociations avec les membres du syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Ry pour une éventuelle adhésion.



VOIRIE 1999 et 2000

Nous continuons l'entretien courant de notre voirie communale étendue aux sentiers ruraux.

- L'écoulement des eaux sera repris au Dimage, il consistera à creuser une tranchée drainante sur une longueur de 33 mètres pour une capacité de 40 m³.

- La rue Morel (VC n° 6) sera aménagée dans sa totalité. La municipalité a fait le choix de capitaliser le coût d'une première tranche en 1999 et de la compléter sur le budget 2000 pour réaliser en une seule fois cette opération dans sa globalité (dégagement de sécurité, caniveaux, enrobés).

- Il en sera de même pour la signalétique de la voirie communale.

- L'éclairage public a été revu au Thil (diminution des zones d'ombres, création d'un point lumineux sur le CD 43).

- Nous avons fait effectuer le drainage sur l'extrémité du CD 43 au Hameau du Thil pour des raisons de sécurité ainsi qu'un relèvement de chaussée.

- Un soutien a été apporté à l'action menée par les habitants de St Denis le Thiboult concernant les problèmes de sécurité sur la RN 31.



Le lancement de la Couverture Maladie Universelle

Sécurité sociale

Affiliation
Sans délai
de toute personne se
déclarant non affiliée
et résidant de façon
stable en France

Demande possible
à partir
de 16 ans



Gratuit
en dessous de 3 500 F
de revenus mensuels
Cotisation
obligatoire en dessus

Un numéro vert est mis en place pour le lan-
cement de la C.M.U le **0800 555 222** du
15/12/1999 au 31/03/2000

Régime complémentaire gratuit



Assuré par une CPAM,
une **mutuelle**, un **assu-
reur** ou une institution de
prévoyance

Gratuit
en dessous de 3 500 F
de revenus mensuels



Plafond de ressources mensuelles par famille



3 500F
une personne



6 300F
trois personnes



5 250F
deux personnes



7 350F
quatre personnes
**+1440 F par personne
supplémentaire**

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du C.C.A.S de la commune ou auprès de la
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Avenue de Bretagne à Rouen)

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

- GENDARMERIE DE RY 02.35.23.61.09
- AIDE FAMILIALE A.D.M.R 02.32.93.90.90
Rue Ernest Delaporte 76710 Montville
- ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE
DES PERSONNES AGEES A.I.P.A..... 02.35.08.39.53
Siège Social : Centre Hospitalier Durécu-Lavoisier Darnétal
- ,RELAIS 16/25 7, AVENUE CHAMPLAIN 76100 ROUEN 02.32.81.63.70
- LOCATION SALLE POLYVALENTE ET FOYER COMMUNAL 02.35.23.40.67
- MAIRIE D' AUZOUVILLE – SUR – RY Tel : 02.35.23.40.67**

Heures d'ouvertures :

MARDI Secrétariat de 9 heures à 11 heures
 Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

JEUDI Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30

SAMEDI Permanence de 10 heures à 12 heures

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées

*** Aux personnes âgées :**

- Attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet, sous réserve de la feuille d'imposition 1998 notifiant un revenu annuel brut inférieur à :

- 42 484,92 Francs par an pour une personne seule.
- 76 214,52 Francs par an pour un ménage.

Il est nécessaire de faire la demande auprès de la Mairie.

*** Aux personnes âgées de plus de 65 ans et plus :** chaque année une brioche et une bouteille de vin sont remises pendant la semaine des Retraités.

*** Aux personnes bénéficiaires du R.M.I** qui en font la demande à la Mairie.

- Attribution de combustible en Décembre et de bons d'alimentation à Noël et au 14 Juillet.

*** Aux familles :**

Aides sous forme d'une participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (classe de neige , voyages linguistiques , classe découverte) sous réserve du quotient familial.

*** Pour tous renseignements concernant les prestations d'aide sociale :**

- Allocation Adulte Handicapé
- Allocation compensatrice pour tierce personne
- A.I.P.A pour les soins infirmiers à domicile
- Aide Médicale
- Prestation Spécifique Dépendance (P.S.D.)
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale

N'hésitez pas à contacter la Mairie n° tel : 02 35 23 40 67

- Mme Fressard n° tel : 02 35 23 46 96

- Mr Royer n° tel : 02 35 23 46 99

- votre Assistante sociale Madame Champeaux n° tel : 02 35 08 36 36

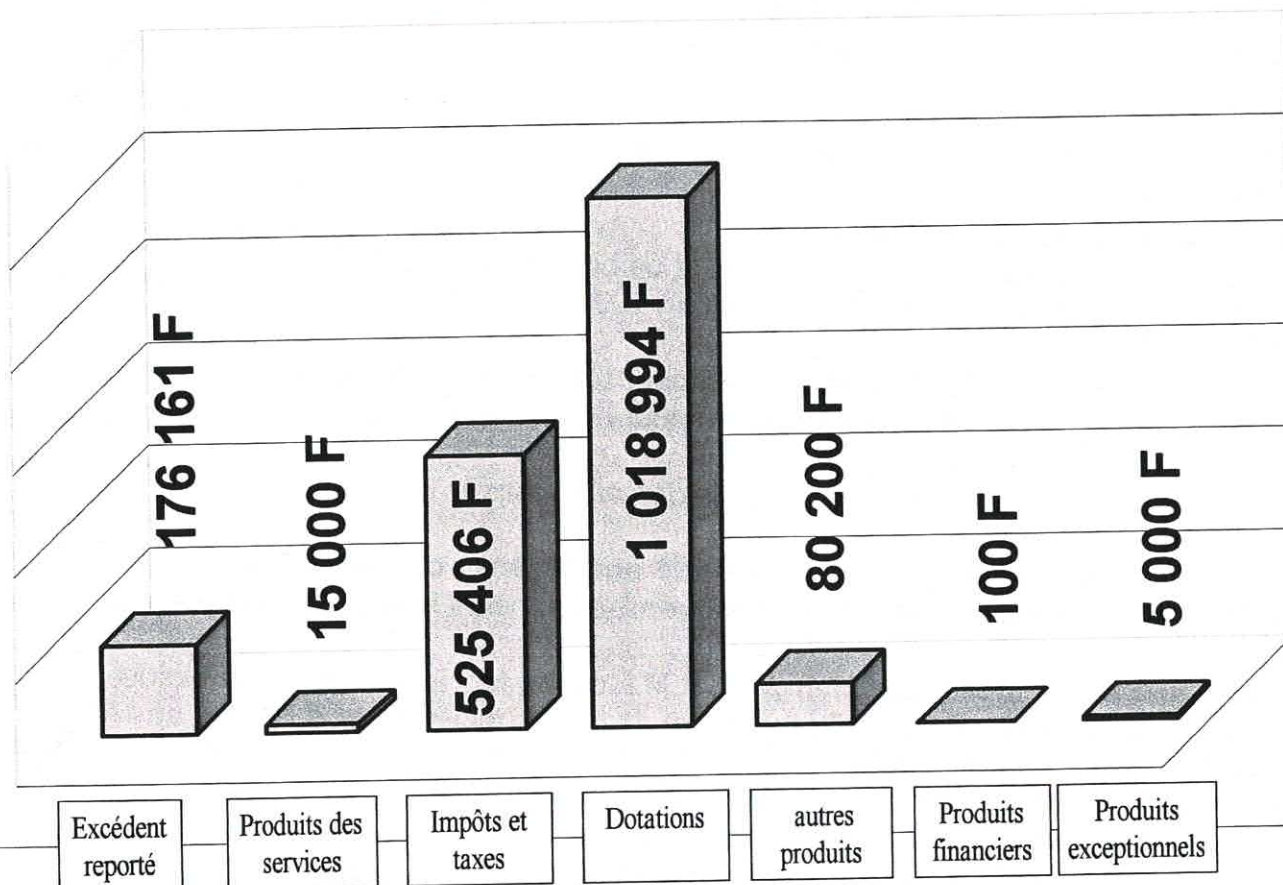
(Permanences : mardi matin 9 h à 11 h et jeudi matin sur rendez-vous)



1999

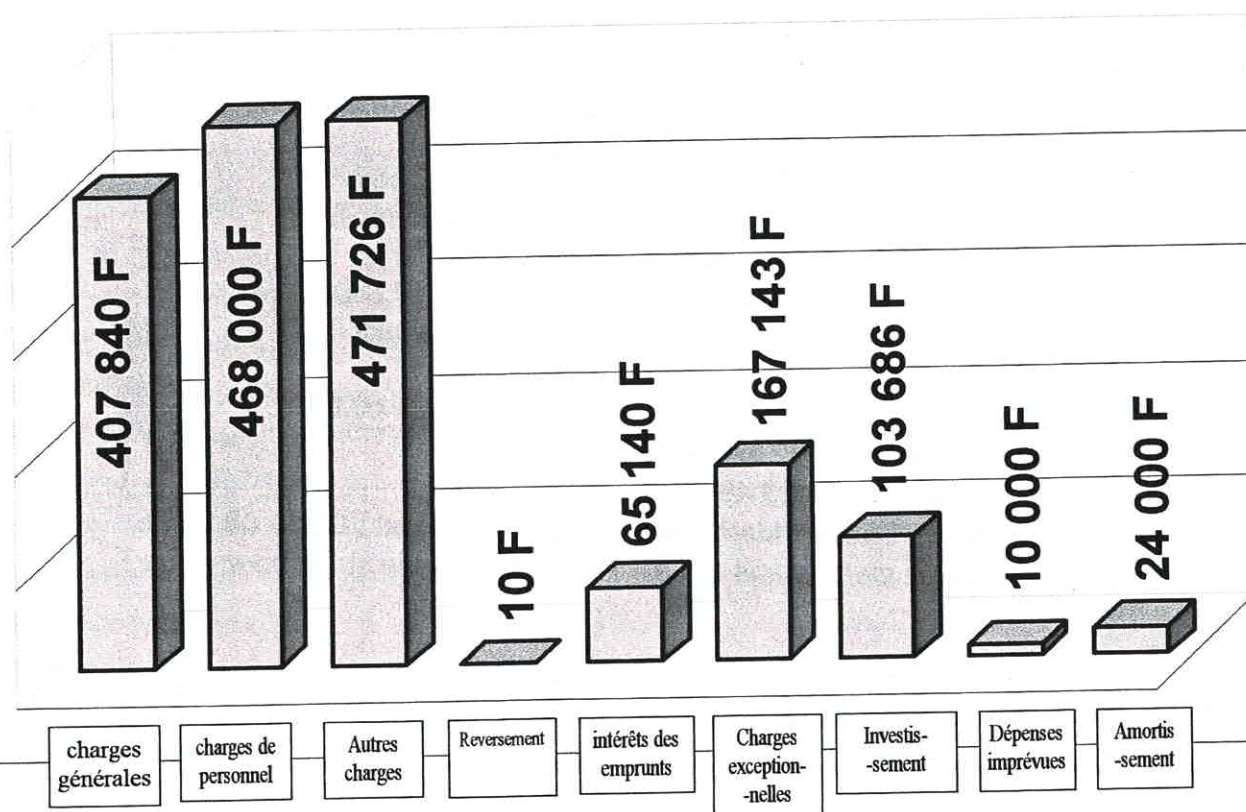
Recettes de fonctionnement : 1 820 861 F

(après décisions modificatives)



Dépenses de fonctionnement: 1 717 545 F

(après décisions modificatives)



détail des dépenses de fonctionnement

(après décisions modificatives)

<u>Charges à caractère général:</u>	<u>407 840 F</u>
Eau, assainissement	10 000 F
Energie, électricité	70 000 F
Combustibles	44 000 F
Fournitures non stockées	5 000 F
Fournitures d'entretien	27 000 F
Fournitures petit équipement	10 000 F
Vêtements de travail	6 000 F
Fournitures administratives	15 000 F
Fournitures scolaires	34 000 F
Bibliothèque	6 040 F
Entretien de terrain	12 000 F
Entretien de bâtiments	50 000 F
Entretien de voies et réseaux	25 000 F
Entretien du matériel roulant	8 000 F
Entretien autres biens	5 000 F
Maintenance	25 000 F
Assurances	20 000 F
Documentation	500 F
Frais divers	5 000 F
Honoraires	1 200 F
Rémunérations diverses	3 000 F
Annonces, insertions	1 000 F
Fêtes et cérémonies	9 500 F
Frais de télécommunication	9 000 F
Cotisations diverses	2 000 F
Frais de gardiennage	1 000 F
Taxes foncières	3 600 F

Charges de personnel **468 000 F**

frais de personnel	328 100 F
Charges sociales	139 900 F

Autres charges courantes **471 726 F**

Indemnités élus	72 500 F
Aide sociale du département	48 025 F
Service d'incendie	46 000 F
Contrib. organ.regroup (SIVOS)	232 701 F
Sub. fonc. collectivités (ass.)	42 500 F
Sub. fonc. CCAS	30 000 F

<u>Reversement</u>	<u>10 F</u>
Reversements sur impôts spectacles	10 F

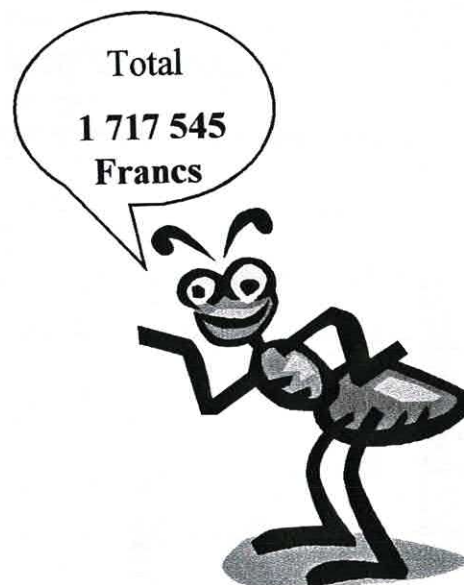
<u>Charges financières</u>	<u>65 140 F</u>
Intérêts des emprunts	60 240 F
Autres charges	4 900 F

<u>Charges exceptionnelles</u>	<u>167 143 F</u>
Subvention aux fermiers	167 143 F

<u>Dotations Amortis., provisions</u>	<u>24 000 F</u>
Dotation aux amortissements	24 000 F

<u>Virement à la section d'investissement :</u>	<u>103 686 F</u>
Virement à la sect. d'investis.	103 686 F

<u>Dépenses imprévues :</u>	<u>10 000 F</u>
Dépenses imprévues	10 000 F



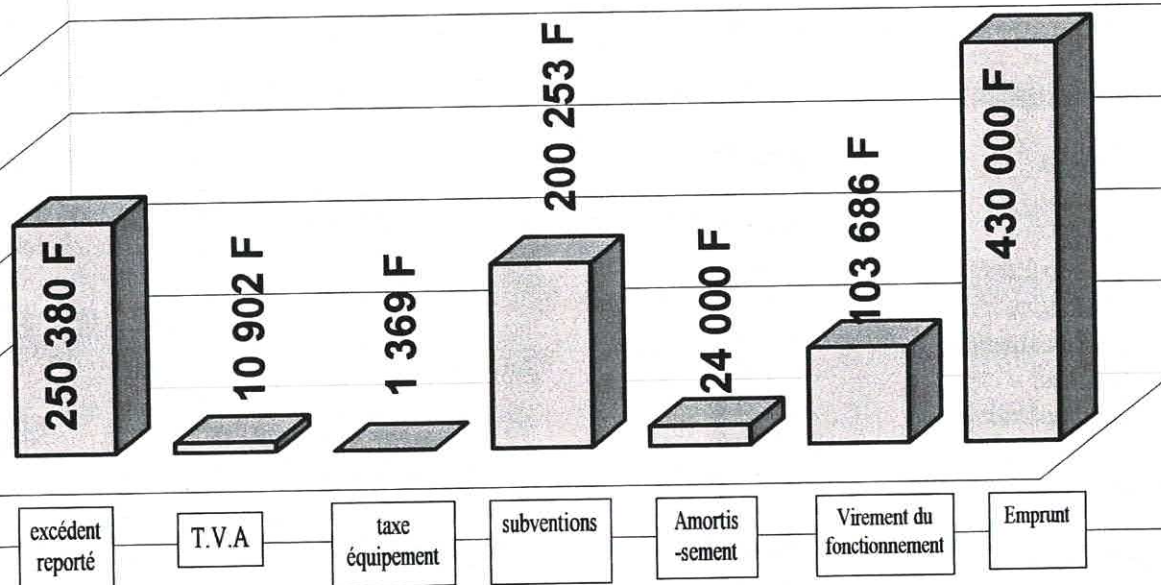
Les grands titres du Budget **par habitant**

Recette fiscale	2733 F
Dépenses de fonctionnement	2459 F
Reste pour investir	273 F

Recettes d'investissement : 1 020 590 F

(après décisions modificatives)

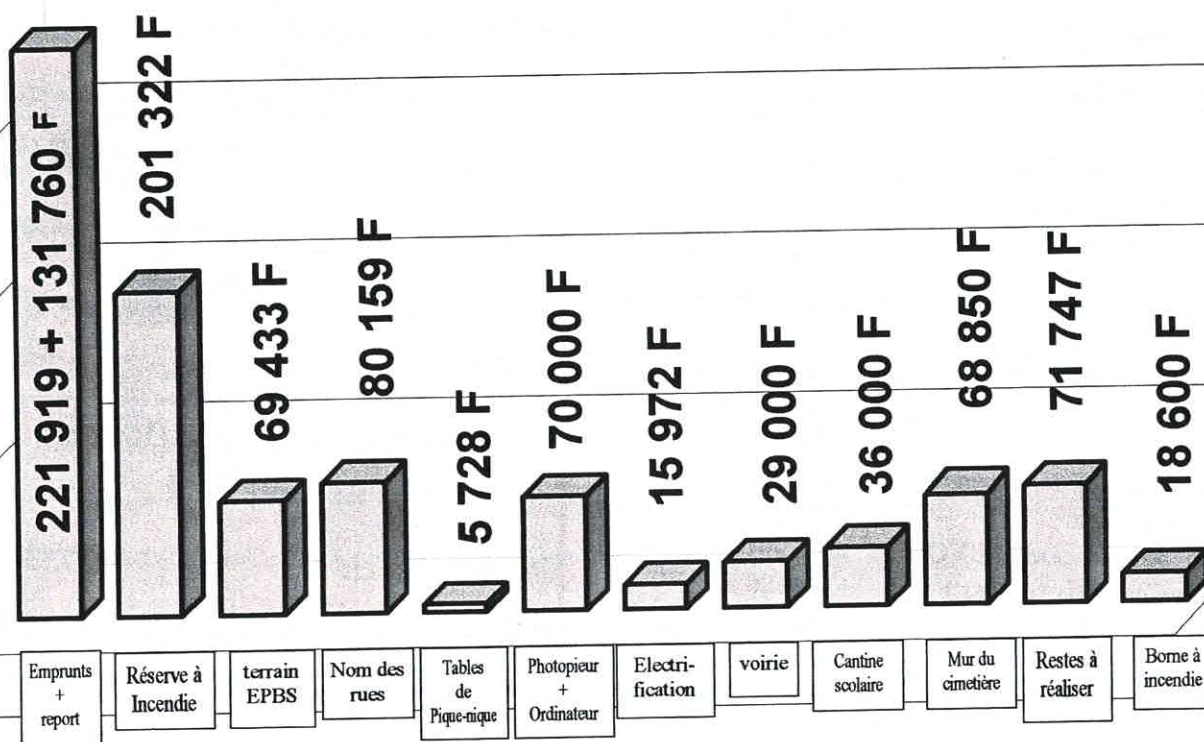
1999



Les recettes et dépenses d'investissement prennent en compte les travaux de 1999 et ceux des années antérieures non réalisés ou non terminés au 1 janvier 1999 (ex : assainissement ...)

Dépenses d'investissement : 1 020 590 F

(après décisions modificatives)





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

"Au début du Minitel on disait : ça va tuer le journal. Cela n'a pas été le cas et l'Internet ne l'a pas tué non plus. La multiplication des systèmes d'information va stimuler la lecture et non le contraire.

Lire sur écran est inconfortable, alors que manipuler un livre est un plaisir. Le livre va devenir un objet enviable". (article paru dans Marie-Claire Magazine Nov. 99)

Le livre est donc toujours d'actualité en cette fin de siècle, même si le temps nous manque pour lire, la télévision, les obligations familiales occupant beaucoup de place dans notre vie quotidienne.

La bibliothèque de notre village fonctionne bien mais peut faire encore mieux. L'équipe des bénévoles s'efforce d'acquérir les nouveautés, tant pour les adultes que pour les enfants afin de satisfaire tous les goûts et les idées. Les livres disponibles sont propres, accueillants, récents et il n'y a pas de poussière, seuls quelques "rats de bibliothèque"...

Nous avons également un stock de livres renouvelé régulièrement, tous les quatre mois, par la bibliothèque départementale de prêt.

En 1999 la bibliothèque municipale s'est abonnée à plusieurs magazines :

- Marie-Claire idées
- Pays de Normandie (il existe également un fond Normand)
- "J'aime Lire" pour les plus jeunes.

Amateurs de policiers, bandes dessinées, romans, vous avez entre 7 mois et 77 ans, nous sommes à votre service.

Les débuts d'années sont propices aux **grandes** décisions, que dire lorsqu'il s'agit d'un début de siècle...

**Et si vous décidiez de prendre un peu de temps
pour vous, pour lire ? ...**

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

**le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 18 h à 19 h
le mercredi de 14 h à 16 h
le samedi de 10 h à 12 h**

Gratuité pour l'inscription et le prêt des documents



STROMFLAG ET DECHETTERIE

Il y a un an , nous parlions de l'ouverture prochaine de la déchetterie de Charleval suite à la constitution du Syndicat Inter Communal. C'est chose faite depuis le printemps ,et , dans l'ensemble, son fonctionnement donne satisfaction , (excepté pendant la période de Juillet Août où il y a eu des jours de saturation) . Les Responsables du Syndicat prendront les dispositions nécessaires afin que ce problème ne se renouvelle pas .

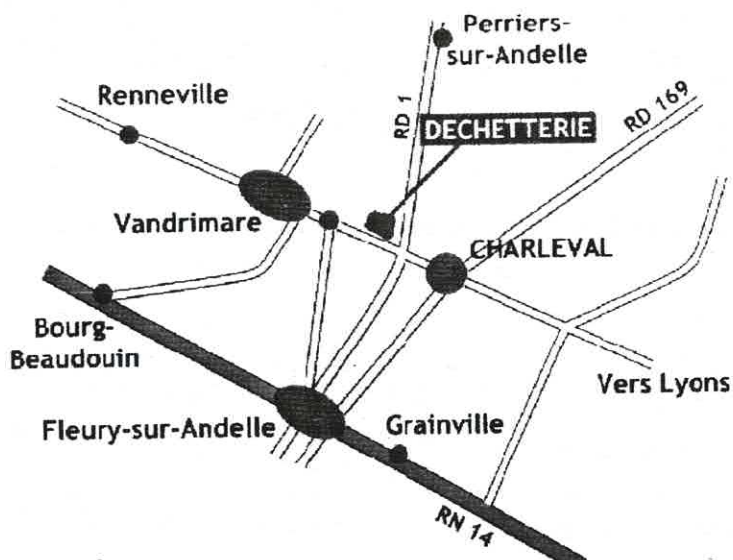


En ce qui concerne la collecte des déchets et le tri sélectif , vous avez reçu récemment une feuille d'information intitulée : " Info Déchets " , à laquelle nous n'avons rien à ajouter , SAUF à encourager très vivement les habitants de notre commune à améliorer le TRI SELECTIF , condition essentielle à la limitation du coût de la destruction de nos déchets , c'est à dire freiner l'augmentation de nos impôts à la rubrique (ordures ménagères) .

RECYCLER NOS DECHETS EST L'AFFAIRE DE TOUS.



Les Délégués R. ROYER et J. SIMON



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Mardi :	8h - 12h		
Mercredi :	8h - 12h		
Jeudi :	8h - 12h		
Vendredi :	8h - 12h	&	13h - 17h
Samedi	8h - 12h	&	13h - 17h

Comment s'y rendre ?

Descendre à Perriers / Andelle. Prendre direction Fleury / Andelle , au carrefour de Charleval , Tourner à droite, en direction de Vandrimare, à 150 mètres vous trouvez la DECHETTERIE .

Les sacs verts et bleus pour le tri sélectif sont disponibles à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture .



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE MARTAINVILLE



Le bureau Communautaire s'est réuni les 14 et 21 octobre 1999. L'Assemblée Générale a eu lieu le 5 novembre 1999. Au cours de celles-ci, les principales décisions suivantes ont été votées à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Fonctionnement : En dotation de base et de péréquation de la DGF, la communauté a perçu 52 800 francs de plus qui sont virés à la section investissement. Ces crédits permettront d'abonder le programme des travaux.

TRAVAUX 1999 - Commission d'appel d'offres. Ouverture des Plis

Les travaux de réfection de la rue du Four à Pain à Grainville sur RY et de la rue du Mouchel à Martainville – Epreville ont été dévolus après consultation à l'Entreprise BUQUET, de GRUMMESNIL, pour un montant de 410 413.86 francs TTC. Ces travaux devraient débuter prochainement. Les travaux d'amélioration d'écoulement des eaux au lotissement "le Dimage" d'Auzouville sur Ry, ont été commandés à l'Entreprise HAVE qui a par ailleurs réalisé ceux dans le quartier du Puits à Martainville – Epreville, et au "Bout du bas" à Bois d'Ennebourg, pour un montant de 154 096.65 francs

PROGRAMME DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2000

Les demandes de subventions auprès des organismes concernés ont été sollicitées pour les travaux suivants:

- AUZOUVILLE-SUR-RY: Renforcement de la rue Morel
- BOIS-L'EVEQUE : Aménagement d'une mare communale.
Renforcement de la voie communale n° 1
- GRAINVILLE-SUR-RY: Aménagement d'un carrefour giratoire

L'ensemble de ces travaux représente une dépense d'environ 850 000 francs.





EQUIPEMENT SECRETARIAT

L'acquisition d'un second ordinateur pour le secrétariat de la Mairie et de la Communauté de Communes s'avère indispensable. Le Conseil Communautaire prendra en charge la moitié de cet investissement.

PROGRAMME HOTEL ARTISANAL

Dans le but d'accueillir de jeunes artisans, le Conseil Communautaire a décidé de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ce programme. La surface utile de ce bâtiment serait de 450 m² répartie en trois ateliers de 150 m² chacun. Les études juridiques et financières pour le montage de cette opération sont actuellement en cours.

HOTEL D'ENTREPRISES

Une nouvelle entreprise vient de s'installer dans l'atelier n° 1 de l'hôtel d'Entreprises. Il s'agit de la société MARKET SET, spécialisée dans la distribution de luminaires.

ECOLE DE MUSIQUE

Quelques responsables d'associations des communes de la communauté ont été consultés pour donner leur avis sur l'opportunité de la création d'une école de musique. Il ressort de ce premier contact qu'il existe une école de musique fonctionnant convenablement. Il est demandé à Jacques Simon d'AUZOUVILLE-SUR-RY de se rapprocher à nouveau des associations pour qu'elles se regroupent et étudient, questionnaire à l'appui, l'opportunité et les modalités d'une création. Il leur est conseillé de s'inspirer du remarquable travail réalisé par les bénévoles qui ont lancé le centre aéré. Il est à ce titre rappelé qu'en aucun cas cette école ne sera créée par la Communauté de Communes; mais qu'elle est prête si le besoin est confirmé à la subventionner.

CENTRE AERE

Devant le succès rencontré dès la première année du centre aéré, qui a fonctionné à AUZOUVILLE-SUR-RY, le Conseil Communautaire décide de reconduire la subvention accordée et renouvelle ses félicitations à l'équipe des bénévoles encadrant cette opération.

Texte rédigé
pour le concours organisé par
la bibliothèque d'Auzouville
d'avril à juin 1997

UNE HISTOIRE DE MON VILLAGE

"La libération d'Auzouville"

par Paul COUSIN

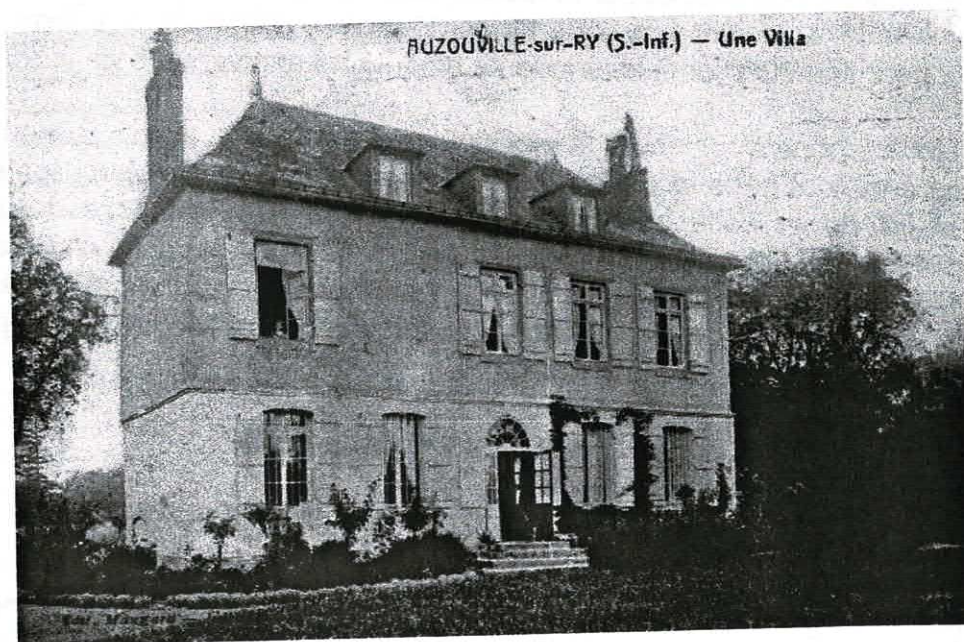
Voilà déjà 50 années de passées depuis ce jour tant attendu après quatre ans de guerre, de la libération de notre pays, de notre commune en l'occurrence. Nous subissions le joug allemand depuis mai 1940 avec tout ce que cela a comporté de privations alimentaires et surtout de brimades. Rappelons-nous le couvre-feu, l'interdiction de rassemblement, l'interdiction d'écouter la radio de Londres qui était brouillée, le service du travail obligatoire pour le compte de l'occupant. Pendant ce temps, chaque famille avait un être cher, prisonnier en Allemagne ou dans les geôles nazies. À cette époque Auzouville comptait beaucoup de réfugiés des villes de Rouen ou du Havre qui avaient fui les bombardements. Plusieurs d'entre eux avaient demandé à ma mère l'autorisation de faire un abri dans une marnière à ciel ouvert qui se trouve en contrebas à quelques centaines de mètres de l'église. Il creusèrent un genre de souterrain avec, heureusement, deux sorties que l'on pouvait pratiquer mais en rampant. Abri pour 40 ou 50 personnes. Compte tenu de l'activité économique presque arrêtée, des travaux publics furent effectués sur les routes afin de procurer quelques ressources financières à chaque famille.

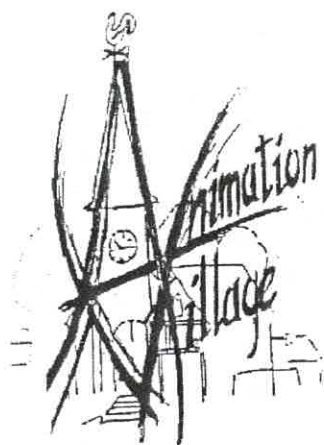
Enfin le 6 juin 1944, jour du débarquement allié sur le sol Normand, nous avons retrouvé l'espoir mais la violence des combats autour d'Arromanches, de Caen, etc. . . . fit des milliers de morts militaires et civils. Pendant de longs mois, le front progressa péniblement mais sûrement. La déroute allemande s'accrut, presque plus d'essence, on voyait des soldats traîner une carriole à cheval, sans cheval, avec tous leurs sacs dedans. Certains poussaient des voitures d'enfants et se traînaient lamentablement. C'était ceux qui avaient réussi à traverser la Seine, car l'armée Von Kluge était amassée rive gauche de Rouen. Les alliés avaient fait sauter tous les ponts. Mais grâce au brouillard, quelques ponts de péniches avaient permis à quelques-uns de passer. Tout le reste, matériel de guerre et leurs occupants fut anéanti. Fin Août, le jour J. de la libération d'Auzouville arriva. On entendait au loin des coups de canon. Les Américains approchaient. Sur la place de l'église, des soldats allemands avaient installé des mitrailleuses en batterie derrière le mur du cimetière. Elles ne servirent pas à cet endroit, heureusement. J'étais allé chercher du pain, et en voyant cela, je fis demi-tour pour revenir chez moi en courant. Tant pis pour le pain ! En arrivant chez moi, rue du Vaussier, des coups de canon se firent beaucoup plus proches. Notre maison était haute et dominait la plaine, je montais au grenier pour me rendre compte de la situation. La première colonne de chars canadiens était déjà là, à la grange du chemin et s'étirait jusqu'à Fresne le plan, mais le premier char qui déboucha auprès de l'actuel silo de la C.A.H.N fut touché par le mitraillage d'un blindé allemand camouflé à l'entrée d'Epreville. Deux canadiens et un allemand y perdirent la vie. Le combat s'engagea pendant quelques heures. La première ferme d'Epreville, de monsieur Eloy à l'époque, fut anéantie par le feu et une maison de la grange du chemin fut touchée. Les fantassins canadiens s'étaient partout dans la plaine où la moisson n'était pas finie et creusaient des trous partout. Nous avions une meule de blé qui était en construction à la butte du moulin. L'une de nos charrettes fut criblée de balles et derrière se trouvait un de nos voisins qui était sorti aux champs avec ses chevaux et miraculeusement, il ne fut pas touché.

Et ce n'est qu'à trois heures de l'après-midi que les chars canadiens sont arrivés rue du Vaussier où les habitants leur faisaient fête. Les soldats distribuaient des bonbons et des chocolats aux enfants que nous étions à l'époque ainsi que des cigarettes aux adultes. Les camions, les chars automitrailleuse, etc. . . , passèrent la nuit dans les fermes. Le lendemain, la guerre continuait. Une batterie de canons avait été installée dans le fond du Mouchel et a tiré toute la matinée sur Buchy et cette direction. Les obus passaient haut dessus de nos têtes car nous étions occupés à réparer les fils des herbages qui étaient cassés. Les bêtes et les vaches se promenaient partout.

Entre le Thil et le château, une armada de chars était alignée comme à la parade, ils tiraient eux aussi en direction de Buchy. Des prisonniers allemands affluaient de partout et étaient rassemblés en certains endroits pour être dirigés sur des camps. Pour en revenir à l'abri, rempli de réfugiés, creusé dans la marnière, les blindés canadiens qui passaient partout dans la plaine voyant cette masse blanche, se sont mis à tirer dans cette direction et ont fait tomber au moins 60 mètres cubes de marne à coups de canon. Heureusement que les deux sorties pratiquées qui étaient recouvertes de rondins de bois ne se sont pas effondrés sous le poids de la marne. Aucun blessé n'a été à déplorer.

C'est ainsi que se passa la libération dans notre commune. Aujourd'hui, Ayons une pensée pour tous ces hommes de plusieurs parties du monde qui ont sacrifié leur vie pour qu'enfin nous retrouvions notre liberté, ainsi que pour tous les combattants de l'ombre. Le maquis des diables noirs de Saint-Denis le Thibault fut partiellement actif dans notre région en ravitaillant la région parisienne en armes et en munitions qui provenaient des parachutages.





ANIMATION VILLAGE

*L'équipe d'Animation Village vous souhaite pour
l'an 2000 une bonne année,
une bonne santé pour vous et pour vos proches*

L'équipe d'Animation Village à, cette année encore, organisé quinze actions, ce qui représente plus d'une activité par mois. Nous tenons à remercier tous les membres qui ont participé afin de les encourager à continuer. Plus nous serons nombreux, plus l'organisation sera facile et moins prenante pour chacun. Le calendrier des fêtes pour l'année 2000 vous est présenté à la fin de ce bulletin municipal. Nous espérons votre concours à nos activités. C'est la seule récompense que vous pouvez nous accorder.

Trois mamans ont créé cette année un centre aéré avec le concours de l'équipe d'Animation Village et de la municipalité afin que nos enfants puissent se divertir et apprendre à vivre en groupe pendant le mois de juillet. Nous espérons que le franc succès de cette initiative permette au centre aéré de perdurer encore longtemps. Que tous les participants en soient remerciés.

L'équipe d'Animation Village a cette année redonné vie au jeux Inter-Village avec la commune de Blainville-Crevon, ce qui fut une très bonne journée. Nous vous attendons nombreux pour le match retour à Auzouville sur Ry, vous trouverez également la date dans le calendrier. L'équipe d'Animation Village a d'autres projets pour l'an 2000 dont le cinquante cinquième anniversaire de la libération.

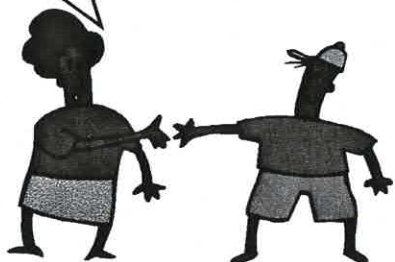
Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention qui nous est versé chaque année et sans laquelle nous ne pourrions subsister. Merci également pour la gratuité de la salle polyvalente lors de nos manifestations. Nous sommes conscients que cela n'est pas un droit mais une faveur à laquelle nous sommes très sensibles. Nous terminerons ce laïus en souhaitant une longue vie à Animation Village, en espérant qu'elle fonctionnera toujours dans l'esprit de compréhension, de tolérance et de respect pour tous.

Bonne année à tous pour l'an 2000

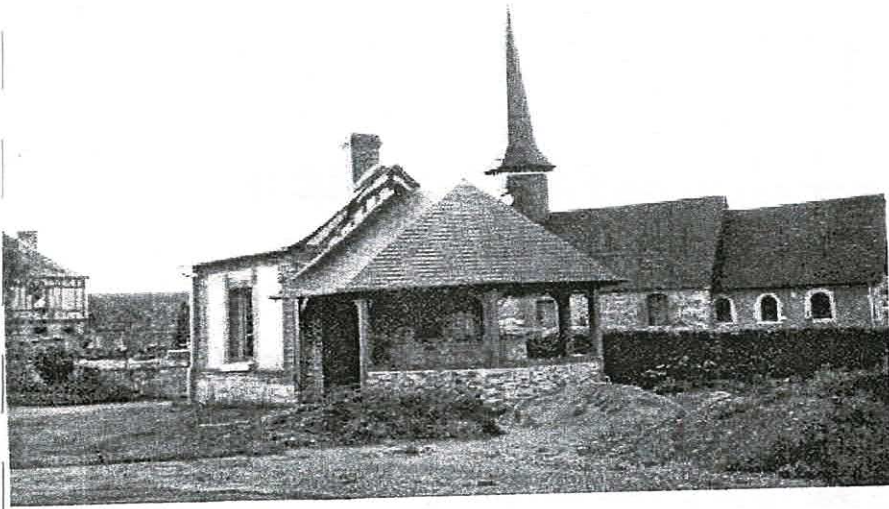
Pour l'équipe d'animation village

Christian Lepretre

Bravo encore à
votre équipe
pour son dynamisme !

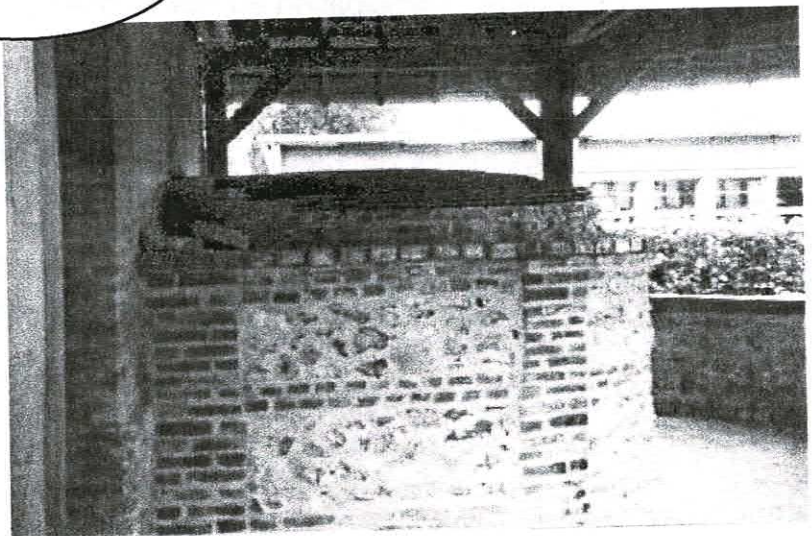


LES BÉNÉVOLES DU FOUR À PAIN



Alors ! Il en est
où ce four à
pain ?

ça avance,
ça avance ...



20 ans
déjà !



CLUB DES BONS AMIS

**1999 nous a donné l'occasion de Fêter le vingtième
anniversaire du CLUB des BONS-AMIS**
(Constitution officielle le 3 Février 1979)

L'année 99 a donc été fertile en rassemblements et en activités diverses .

- L'assemblée Générale s'est tenue le 25 Février .
- Une excursion à Paris le 9 Mai , avec la visite du Musée de la marine , et le spectacle « si je peux me permettre » au théâtre St Georges .
- L'animation par notre Club , le 29 Mai à Perriers/ Andelle, d'un après-midi récréatif .
- Notre participation à la journée de la FORME à Forges-les Eaux .
- Une promenade en vedette sur la Seine , le 15 Juillet , dans le cadre de L'Armada du siècle à Rouen
- Une sortie pique-nique le 28 Juillet , avec la visite de l'élevage de BISONS à Muchedent .
- La visite du Parc du Colombier à Offranville .
- La participation à la Fête d'Auzouville le 15 Août , et son défilé humoristique du 20 ème siècle .
- Une grande partie des Membres du Club ont participé à la journée des Retraités à Boos le 4 Novembre.
- L'exposition de travaux réalisés par les Membres du Club le 14 Novembre , ainsi qu'un spectacle récréatif présenté par les artistes locaux (Inter-générations) devant de nombreux spectateurs (environ 200 personnes) , dans la salle polyvalente d'Auzouville .
- Le repas convivial offert à tous les Membres du Club le 20 Novembre , accompagné d'une joyeuse animation , tout cela dans une très bonne ambiance .
- Le 4 Décembre participation au TELETHON .

Sans oublier , bien sûr, toutes les rencontres bi-mensuelles du Jeudi après-midi .

Merci aux Membres du Club et à tous les Bénévoles qui ont apporté leur concours dans la réalisation de toutes ces manifestations. Nous exprimons également nos remerciements à la Municipalité et au Conseil Général, pour l'octroi de subventions, ainsi que leurs encouragements .

Le Club des Bons Amis est synonyme de rencontre , d'échange , de détente , d'amitié et de solidarité.

Amis Retraités et Pré-Retraités vous êtes cordialement invités à venir vous joindre à nous .



**Premières dates
à retenir pour l'an 2000**



THEATRE : Dimanche 9 Janvier (Après Midi) : les Aînés et les Acteurs du groupe local
présentent à Vandrimare leur dernier spectacle .

Rencontres bi-mensuelles : Jeudi 13 (*galette des Rois*) et 27 Janvier , et 10 Février
A partir de 14 h , salle polyvalente .

Assemblée Générale Annuelle : Jeudi 24 Février 14 h.



Avec nos meilleurs vœux pour l'an 2000
Le bureau du Club

INTER CLUB DES AINES RURAUX DU CANTON

C'est avec bien de la joie que je vous fais part des activités de l'un des clubs pour l'année 2000 car je sais que le club des bons amis s'y joindra, comme il le fait toujours, par son dynamisme et sa présence très amicale.

Lundi 10 janvier 2000 : assemblée générale à St Denis le Thiboult
du 16 au 23 janvier : voyage à la neige dans le Jura.

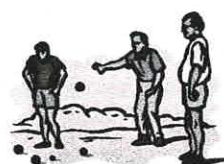
Les 15 mars : loto de la solidarité à Saint-Denis le Thiboult

le 17 mai : pétanque à Martainville.

Le 24 mai : dictée à la mairie de bois L'évêque.

Les 14 juin : journée de la forme à Montmain.

En septembre : voyage à déterminer
journée des retraités à Boos



Activités hebdomadaires

le lundi : deux marches sont organisées une de 10 à 12 kilomètres à travers le village et une de six à sept kilomètres avec Maryse, Rémi et Bernard.

Le mardi : couture de 9 h 30 à 11 h 30 à Martainville avec Monique

Aqua Gym de 12 heures à 12 h 30 à la piscine de Darnétal avec Olivier

le mercredi : marche à Auzouville sur Ry départ sur la place de l'église à 14 h avec Jacques

le jeudi : danse folklorique de 10 heures à 11 heures avec Laurence

Gym douce de 11 heures à 12 h avec Nicole. C'est deux activités ont lieu à la salle polyvalente d'Auzouville sur Ry.



Orthographe les premier et troisième mardi de 14 heures à 15 heures à la mairie de bois L'évêque avec Roselyne.

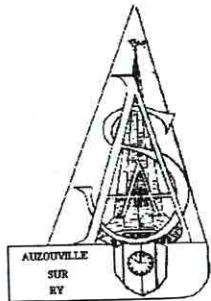


Scrabble le premier mardi du mois de 14 h 30 à 17 h à la salle polyvalente de Mesnil-Raoul

Je tiens à remercier M. le maire et la municipalité pour le prêt gracieux de la salle. Ceci nous permet d'une part de faire nos activités dans de bonnes conditions et d'autre part de demander une cotisation moins élevée.



Y. Ieloup



L' A.S.A.R



Les X èmes Foulées.

Le dimanche 7 Novembre les Foulées d'Auzouville fêtaient leur dixième anniversaire. Dix ans déjà que quelques passionnés de jogging ont décidé de ne plus courir seul et d'organiser, avec succès, la première édition des Foulées.

Cette année encore, près de 200 coureurs étaient présents, et ont aimé le parcours changé de sens cette année pour la circonstance. Comme tous les ans, la qualité de l'organisation et du ravitaillement (avec toujours les gâteaux «maison»), la tombola aux lots de valeur ont été fortement appréciées.

Pour la deuxième année consécutive, cette course était organisée au profit de l'Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose (AFLM). Son représentant régional, Monsieur Seguin, s'est vu remettre un chèque d'un montant d'environ 3000 francs.

L'an prochain, les foulées deviendront Les Foulées de l'Espoir. Notre vœu pour cette édition 2000 serait d'enregistrer une participation massive des Auzouvillaises et Auzouvillais et qu'avec nous, dirigeants et bénévoles, vous assuriez un très grand succès à cette manifestation.

TELETHON 1999

Pour cette journée en faveur du Téléthon nous avons décidé de reconduire presque à l'identique le programme de l'an dernier. Seul changement, la vente des pastilles adhésives qui n'avait pas obtenu le succès escompté a été remplacée par une participation financière modeste pour chaque activité pratiquée.

La journée s'avéra très agréable, la randonnée pédestre (mouillée), le VTT (boueux) le tournoi de ping-pong, les jeux de société (c'est quand même bien les activités en salle !) ont permis à toutes et tous de se retrouver et œuvrer pour la bonne cause.

Nouveauté pour cette année, les enfants pouvaient décorer des sujets en plâtre. Ce fût un grand succès, et c'est avec beaucoup d'application que petits et grands réalisèrent de vrais petits chefs-d'œuvre.

A l'issue de cette journée, et malgré une participation moyenne, nous reverserons au Téléthon une somme de 3305 Francs.

Un grand merci à vous tous, participants ou organisateurs, vous avez contribué au succès de cette nouvelle édition du Téléthon.



ANCIENS COMBATTANTS

Au cours de l'année 1999, avec la participation du Conseil Municipal et l'Association d'Animation Village, une cérémonie supplémentaire s'est déroulée, le rassemblement de la FNACA accompagné de la fanfare a eu lieu le vendredi 19 mars. Cette manifestation était supplémentaire aux trois autres habituelles qui eurent lieu elles aussi devant le monument aux morts.

Les Anciens Combattants remercient les personnes qui réservent toujours un bon accueil au Bleuets de France. Nous souhaitons à vous tous nos meilleurs vœux pour l'année 2000.

THÉÂTRE AU VILLAGE

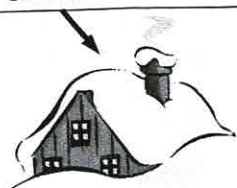


Théâtre au village vous propose ses cours de théâtre pour les jeunes de 8 à 12 ans à Saint Jacques sur Darnétal tous les mardis de 17h30 à 19h.

Les habitants d'Auzouville / Ry, de Bois d'Ennebourg, de Bois l'Evêque, de Grainville / Ry, de Martainville-Epreville, De Montmain et de Saint Jacques bénéficient d'un tarif préférentiel s'élevant à 120 Fr. Pour les habitants d'autres communes une somme de 150 Fr. sera demandée.

Renseignements et inscriptions au 02 35 23 72 78





ASSOCIATION DES NEIGES

Cette année, les trente-sept élèves de Mme Jegat et de Mr Mandart partent en classe de neige à St Jean d'Arves en Savoie du 27 janvier au 11 février 2000.

Diverses activités les attendent : initiation ou perfectionnement à la technique du ski, balade en raquettes, découverte de la vie à la montagne . . . Bien sûr, le travail scolaire est assuré pendant trois heures quotidiennement et ceci, six jours par semaine. Mais derrière tout cela n'oublions pas que pour certains, c'est le premier séjour sans leurs parents. Alors, il faut apprendre à gérer ses affaires, à se prendre en charge. C'est aussi l'apprentissage de la vie en commun pendant quinze jours. Si certains parents ont quelques pincements au coeur de laisser partir leurs enfants, rassurons les en leur disant que le séjour est minutieusement préparé par les deux enseignants de CM2 et que leurs enfants, contrairement aux colonies de vacances, partent en connaissant tous leurs camarades.

Alors, ne soyez pas étonnés si le matin du départ votre enfant oublie de vous dire : « au revoir »

l'Association des neiges



Présidente
Vice Présidents
Trésorier
Trésorier adjoint
Secrétaire
Secrétaire Adjoint

BERNSTEIN Fabienne
PASSERIEUX Martine
VERHAEGHE M. Agnès
LONGUEVILLE Violaine
PASCHINI Karine
NEWSOME M Dominique



SYNDICAT D'INITIATIVE

De Pâques à octobre le Syndicat d'Initiative propose des animations pour tous;

- Expositions de peintures; sculptures, dessins d'enfants; journées portes ouvertes: églises, moulins, pigeonniers ...

- Randonnées pédestres, une fois par mois de mai à octobre (avec goûter et visite). La randonnée d'octobre sera consacrée aux champignons .

- Rallye auto dans les vallées le jeudi de l'Ascension.

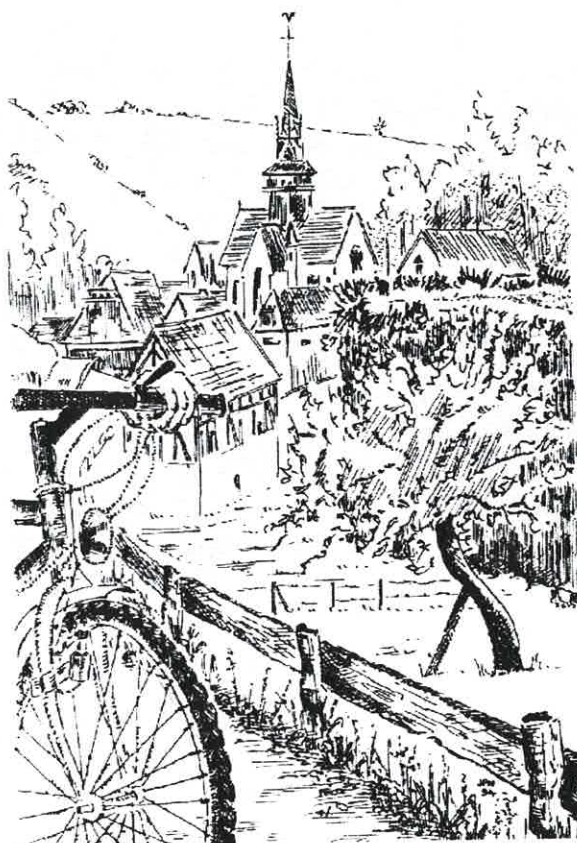
- Journée des artisans au travail à Ry.

- Fête d'Emma en avril: honneur au folklore avec peut-être un salon du livre...

Vous saurez tout avec le calendrier 2000 qui sera disponible dès le mois de février au Syndicat d'Initiative et à votre mairie. Jusqu'à Pâques, la maison de L'abreuvoir est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 12h. Par contre, pendant la période estivale le Syndicat d'initiative est ouvert tous les jours.

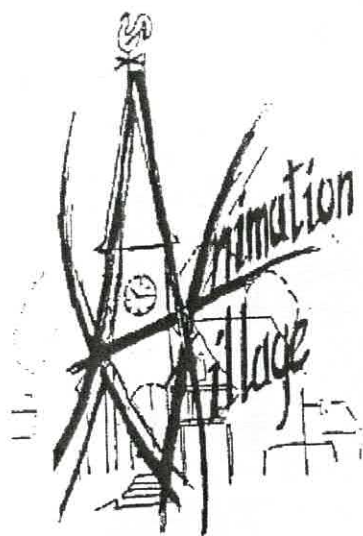
Et n'oubliez pas, votre visite nous fera toujours plaisir

A Bientôt



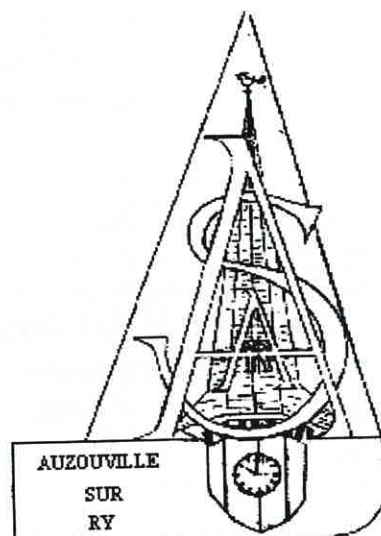
Syndicat d'Initiative des trois vallées
tél 02 35 23 19 90

Maison de L'abreuvoir 76116, Ry
Fax 02 35 23 31 43



2000

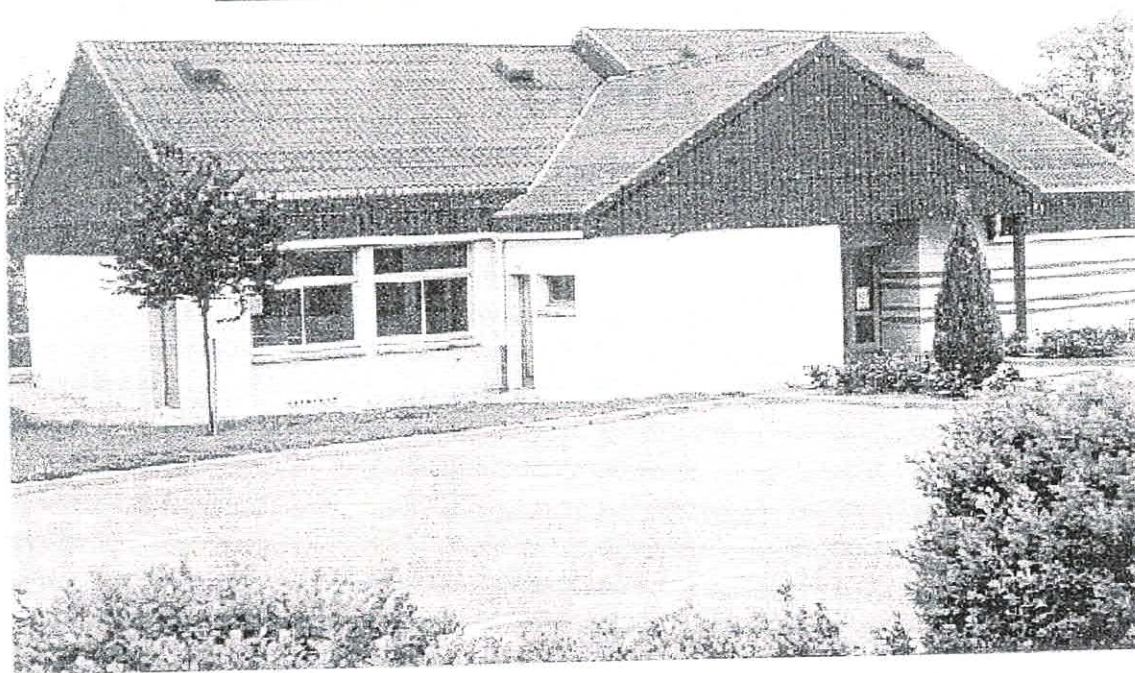
Club des bons amis.



CALENDRIER DES ANIMATIONS

8 Janvier	Pot de l'amitié et voeux du maire	
4 Mars	Après midi enfants	(Animation Village)
18 Mars	Choucroute	(Animation Village)
16 Avril	Exposition artisanale	(Animation Village)
7 & 8 Mai	Commémoration de la libération	(Animation Village)
14 Mai	Rallye vélo	(Animation Village)
28 Mai	Fêtes des mères	(Animation Village, Municipalité)
4 Juin	Jeux Inter-Villages	(Animation Village)
21 Juin	Fête de la musique	(Animation Village)
13 Juillet	Grill party	(Animation Village)
14 Juillet	Fête des Associations	(toutes les associations)
13 Août	Foire à tout	(Animation Village)
15 Août	Fête patronale	(les associations et la municipalité)
9 & 16 Sept	Tournoi de Tennis	(A.S.A.R)
24 Septembre	Promenade Pédestre	(Animation Village)
30 Septembre	Loto	(Animation Village)
7 & 8 Octobre	Exposition de peinture	(Animation Village)
22 Octobre	Thé dansant	(Animation Village)
5 Novembre	Les Foulées de l'espoir	(A.S.A.R)
11 Novembre	Armistice	(Anciens combattants et Municipalité)
19 Novembre	Spectacle du Club des Bons Amis	(Club des bons amis)
25 Novembre	Repas des aînés	(Club des bons amis)
4 ou 11 Décembre	Téléthon	(A.S.A.R)
16 Décembre	Noël des enfants	(Animation Village et municipalité)

LOCATION DES SALLES



La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune.

TARIFS DE LOCATION :

Salle polyvalente

- 1 jour : 1 300 F
- 2 jours : 1 800 F

Pour vin d'honneur dansant:
500 F

Ancienne salle des fêtes: (Restaurant scolaire)

Bien que cette salle des fêtes soit ordinairement réservée à la cantine scolaire, elle peut être louée au prix de **600 F** pour un jour et **800 F** pour 2 jours. Par contre, nous ne pouvons pas y mettre de vaisselle à votre disposition .

Pour toute location un chèque de caution de **1 000 F** sera demandé à l'inscription: il sera rendu aussitôt après la location si aucun dégât n'a été constaté.

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité d'avoir sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de 5 F le couvert.

Par ailleurs. nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures .

NOS JOIES ET NOS PEINES

DECES :

Claude FOURNIER	16 / 01 / 1999
René ELSEMANS	10 / 03 / 1999
Alice LHERNAULT	28 / 09 / 1999

NAISSANCES :

Cassandre HARTOUT / SPANNAGEL	14 / 02 / 1999
Adèle HARTOUT / SPANNAGEL	14 / 02 / 1999
Aurélien PETIT	04 / 04 / 1999
Hugo GARBUTT	23 / 10 / 1999



